

Concours des Maisons fleuries

Mairie de Saint-Benoît
Samedi 6 décembre 2014, à 10 h

La Cité à la Fleur d'Or honore et récompense ses lauréats

Les 43 lauréats du Concours des Maisons fleuries 2014 ont reçu leurs prix et récompenses à la Mairie, ce samedi 6 décembre lors d'une cérémonie conviviale orchestrée par le Maire Dominique Clément, accompagné par les élus et les responsables des services des espaces verts et de la voirie. **Les propriétaires primés ont été félicités lors de la présentation des 8 catégories du concours illustrées par un diaporama**

I - MAISONS INDIVIDUELLES (maison avec jardin visible de la rue, maison avec cour fleurie, maison avec décor floral sur la voie publique, maison avec balcon et/ou terrasse, maison avec fenêtres et murs fleuris)

III - HÉBERGEMENTS FLEURIS (Hôtel-restaurant fleuri)

IV - IMMEUBLES COLLECTIFS (Établissement public, Immeuble locatif privatif)

Les lauréats ont reçu leurs prix en chèques et bons d'achat pour le prochain Marché aux Fleurs, dont le montant total s'élève à 730,00 €. Le maire a rappelé à quel point il est important que les maisons soient agréablement fleuries, car cette initiative complète harmonieusement le travail des services techniques municipaux. Les services techniques continuent de planter des végétaux grimpants sur les façades des maisons. Le Conseil Municipal remercie l'investissement de chaque habitant et les Services techniques municipaux qui contribuent continuellement à ce que Saint-Benoît soit une ville où il fait bon vivre. En fleurissant leurs maisons, les propriétaires participent à rendre la ville de Saint-Benoît toujours plus belle et accueillante.

Embellissement et sécurité pour Saint-Benoît

Les Sancto-bénédictins sont toujours nombreux à participer au concours annuel des Maisons Fleuries. Une ville quatre fleurs, seule commune de la Vienne à avoir décroché cette distinction, le 9 mars 2010, parmi les 8 décernées en France (en 2010).

Le Label « Quatre fleurs », fruit de beaucoup de travail, récompense aussi les efforts réalisés par les habitants qui fleurissent leurs maisons et leurs rues. Cette distinction salue une aventure collective et s'inscrit dans la valorisation du patrimoine architectural naturel et paysager de la ville.

Le Label quatre fleurs répond à une double politique à Saint-Benoît : « l'embellissement », garant d'une qualité d'accueil dans notre Cité et « la sécurité », comme un outil de sécurisation routière, par des aménagements pensés et organisés dans une logique de réduction de la vitesse, à coût constant.

Le Maire a ajouté que tous les travaux entrepris sur la commune tels que l'embellissement des espaces publics, les effacements des réseaux, les aménagements de rues, les rénovations de façades des maisons et des commerces, agrémentent le paysage de notre ville et transmettent aux touristes et visiteurs une image qui leur donne envie de revenir et peut-être de rester.